



CINÉMA[s]
LE FRANCE
www.abc-lefrance.com

BAMAKO

DE ABDERRAHMANE SISSAKO

FICHE TECHNIQUE

FRANCE/MALIE - 2005 - 1h58

Réalisateur :
Abderrahmane Sissako

Scénario & dialogues :
Jacques Besse

Image :
Nadia Ben Rachid

Montage :
Dana Farzanehpour

Interprètes :
Hélène Diarra
(Saramba)
Habib Dembélé
(Falaï)
Hamèye Mahalmdane
(Président du tribunal)
Aïssata Tall Sall
(Avocate partie civile)
William Bourdon
(Avocat partie civile)
Roland Rappaport
(Avocat défense)
Danny Glover
(Le justicier)
Aïssa Maïga
(Mélé)
Tiécoura Traoré
(Chaka)



SYNOPSIS Melé est chanteuse dans un bar, son mari Chaka est sans travail, leur couple se déchire... Dans la cour de la maison qu'ils partagent avec d'autres familles, un tribunal a été installé. Des représentants de la société civile africaine ont engagé une procédure judiciaire contre la Banque Mondiale et le FMI qu'ils jugent responsables du drame qui secoue l'Afrique. Entre plaidoiries et témoignages la vie continue dans la cour. Chaka semble indifférent à cette volonté de l'Afrique de réclamer ses droits...

CRITIQUE

(...) Nous voilà installés dans la cour d'une maison ocre de Bamako. Alors qu'alentour la vie continue, un tribunal siège, avec son président en toge, ses avocats de la défense et des parties civiles, son auditoire. Le fautif incriminé est de taille : rien de moins que le FMI et la Banque mondiale réunis, responsables de la paupérisation de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Dans ce procès à charge, les avocats de la défense font plutôt pâle figure. Difficile d'éviter le manichéisme sur un tel sujet. Mais le geste de Sissako est à rapprocher de la fable, politique et



poétique. L'essentiel est d'offrir une tribune populaire où chacun vient dire ce qu'il a sur le cœur, selon sa manière, sa langue à lui, instruite ou non. Du professeur en passant par l'ancien fonctionnaire au chômage, tout le monde vient à la barre pour s'exprimer, proclamer, argumenter. Ce tribunal à ciel ouvert a beau être de fortune, il délivre la parole comme nulle part ailleurs.

Voyez ce sorcier qui psalmodie ses incantations ou ces jeunes mariés qui soudain passent au milieu de l'assemblée. C'est dans cette cour-là que le cinéaste a grandi, où l'histoire personnelle et l'histoire collective se rejoignent. Sissako y revient pour refaire le monde en conviant à la fois des gens du coin et de vrais avocats. Les réquisitoires des magistrats qui stigmatisent le bradage des services publics sont éloquentes. Qu'importe ensuite le verdict, qu'importe même l'indifférence lasse de certains passants. Ce qui compte, c'est qu'à un moment les choses aient été dites, qu'une avocate fière ait pu, par exemple, balayer le cliché d'un continent indigent en affirmant que «l'Afrique est victime de ses richesses». Ou qu'un avocat ait pu réclamer à la Banque mondiale «des travaux d'intérêt général à perpétuité». Dont acte.

Jacques Morice

Télérama n°2962 - 21 Octobre 2006

(...) C'est la nuit sur Bamako, capitale du Mali. Un homme marche dans les rues désertes. Au matin,

dans la cour fermée d'une maison où passeront les invités d'un mariage et où des femmes teignent du linge, un procès se prépare. Des représentants de la société civile africaine ont intenté une action en justice contre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, responsables, selon eux, des maux qui secouent l'Afrique. Hors les murs, des hommes et des femmes écoutent la retransmission des débats, tandis qu'un revolver a disparu. **Bamako** s'articule principalement autour de ce procès inventé qui alterne témoignages et plaidoiries de vrais avocats et dont le mérite est de mettre en lumière le discours de ceux qui accusent les pays riches. «L'Occident vise à un idéal de société que nous n'avons pas les moyens de mettre en place», dénonce la sociologue Aminata Traoré, fervente militante de l'annulation de la dette. Sissako adopte ce discours, soit, mais son film va, heureusement, au-delà de l'épanchement militant. Grâce à un récit qui mêle la parole politique et le geste quotidien, Sissako aère sa dramaturgie et fait de **Bamako** une œuvre universelle à l'incroyable puissance évocatrice. Surtout, il s'appuie sur une mise en scène d'une grande rigueur poétique.

La journée se termine, et la nuit tombe à nouveau sur Bamako. Un coup de feu retentit. Un homme s'écroule. Mort. Et tout le monde s'en fout.

Éric Libiot

L'Express du 19/10/2006

Avocat des justes causes, le cinéma s'est maintes fois trans-

formé en prétoire et s'est délecté à créer des effets de suspense à partir des épisodes d'un procès. Le cas de **Bamako** est un peu différent. (...) Bamako : le nom de la capitale du Mali signifie en bambara «le marigot du caïman». Mais dans le film du Mauritanien Abderrahmane Sissako, les caïmans sont absents, ils sont représentés par des avocats en robe, défenseurs des institutions accusées : la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Quant au marigot, il est remplacé par la cour d'une maison d'un quartier populaire où siège la cour, improvisée devant un auditoire filtré. Victimes de démocraties trompeuses, voire corrompues, otages de scrutins mascarades, les Africains sont habitués à voir leur quotidien transformé en théâtre, avec changements de costumes en coulisse. Sissako brouille sciemment la notion d'espace privé ou public en montrant comment la vie continue dans l'enceinte même où se déroulent les audiences. (...) Le dispositif ancre le procès rêvé dans le réel : qu'ils soient dedans ou dehors, réduits à suivre les débats retransmis par des haut-parleurs, les Africains révèlent parfois indifférence ou lassitude à l'égard de ces palabres qui les dépassent, dont ils n'attendent rien. Comment s'étonner de leur méfiance du verbe ensorceleur lorsqu'on leur fit tant de promesses ? Pour enraciner son propos, favoriser l'échange, Sissako ne se contente pas de faire circuler l'homme de la rue en plein théâtre des opérations. Il mêle quelques microfictiones au



dialogue politico-économique : un homme qui agonise faute de médicaments dans la pièce voisine, un ballet de téléphones portables, une parodie de western spaghetti diffusée sur un poste de télévision avec cow-boy à peau noire. Ce jeune couple, surtout, dont le mariage est condamné : elle, chanteuse dans un night-club, envisage de s'exiler à Dakar ; lui, déprimé, si persuadé que plus personne n'écoute la parole des pauvres qu'il n'a plus qu'un interlocuteur, le revolver qu'il approche de sa tempe.

Mais justement : il s'agit dans Bamako de libérer la parole, de dire ce que l'on a sur le cœur, de refuser qu'on fasse taire les témoins. Aminata Traoré en tête, les témoins défilent. Pour dire que l'Afrique réclame des règles équitables, qu'elle n'a pas à payer une dette illégitime ne tenant pas compte du pillage de ses ressources et du viol de son imaginaire, qu'on lui a volé sa souveraineté, qu'on l'a obligée à privatiser ses services publics (la santé, l'école, l'eau), qu'on a dilapidé son argent et bradé son patrimoine.

Et la parole se mue en cri avec le chant de ce vieux paysan qui, en fin de procès, s'exprime au nom des anonymes, dans une langue incompréhensible. Beau moment, révélateur de rage et de compassion. Comme celui où Mélé, la chanteuse, se met à pleurer au micro. Beau film altermondialiste qui rappelle que les pays pauvres endettés sont plus pauvres aujourd'hui qu'il y a vingt ans, qu'il est temps que la Banque mondiale retrouve sa mis-

sion de Banque de l'humanité, et, comme le souligne Sissako, que «la force de l'art est de rendre tout possible».

Jean-Luc Douin
Le Monde - 18 octobre 2006

ENTRETIEN AVEC ABDERRAHMANE SISSAKO

Comment est né ce projet ?

Ce film est d'abord lié au désir de tourner dans la maison de mon père, aujourd'hui disparu. Cette maison se trouve à Bamako, dans le quartier populaire d'Hamdallaye. C'est une maison simple, construite en terre. Dans la cour se côtoient, depuis des années, un robinet et un puits. Ici, l'eau coûte cher, et pour faire des économies, mon père a fait creuser un puits. C'est dans cette cour que j'ai grandi, avec mes nombreux frères, sœurs, cousins, cousines, tantes, oncles, parents proches et lointains. Jamais nous n'avons été moins de vingt-cinq à dormir, à manger, à apprendre, à vivre presque à tour de rôle.

Aujourd'hui, la plupart d'entre nous a quitté cette maison pour vivre ailleurs ; pour autant la maison ne désemplit pas... De nouveaux cousins, cousines, parents proches ou lointains y vivent, vont à l'école ou l'abandonnent pour s'accrocher à un petit boulot de survie. Pour moi, cette maison est liée au souvenir de discussions passionnées avec mon père sur l'Afrique.

L'autre raison qui m'a poussé à faire ce film tient à mon regard

sur l'Afrique - l'Afrique, non pas comme le continent qui est le mien, mais comme un espace d'injustices qui m'atteignent directement. Quand on vit sur un continent où l'acte de faire un film est rare et difficile, on se dit qu'on peut parler au nom des autres : face à la gravité de la situation africaine, j'ai ressenti une forme d'urgence à évoquer l'hypocrisie du Nord vis-à-vis des pays du Sud.

C'est sans doute votre film qui possède la narration la moins traditionnelle. Comment avez-vous développé ce dispositif ?

Dans un premier temps, je voulais circonscrire le film à l'espace du procès sans jamais en sortir. Par la suite, j'ai compris que je pouvais peut-être aller plus loin si j'abandonnais cette idée d'espace unique, théâtral, et que je mettais en scène des personnages extérieurs au procès.

Ce qui frappe, c'est précisément la vie qui continue tout autour du tribunal : des femmes teignent des étoffes, une mère soigne sa petite fille, un couple se déchire, un autre se marie ...

J'ai développé ces intrigues secondaires parce que je voulais que la vie des habitants de la cour fasse écho ou interfère avec la parole délivrée à la barre. Le discours des avocats illustre une forme d'intelligence qui monopolise toute l'attention et il fallait impérativement que cette érudition du propos soit relativisée par ces vies qui continuent tout autour



**CINÉMA[s]
LE FRANCE**

8 rue de la Valse 42100 Saint-Étienne

Le centre de Documentation du Cinéma[s] Le France,
qui produit cette fiche, est ouvert au public
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 11h45
et accessible en ligne sur www.abc-lefrance.com

Contact : Gilbert Castellino, Tél : 04 77 32 61 26
g.castellino@abc-lefrance.com



de la cour. Les gens qui gravitent autour du tribunal croient au procès mais n'attendent rien de son verdict. Parlant de l'Occident, l'un des témoins m'a dit pour m'encourager : «Au moins, ils sauront que nous savons».

Dans En attendant le bonheur, vous montriez l'impuissance des pouvoirs publics africains et les politiques anti-immigration des pays occidentaux. Ici, vous franchissez une nouvelle étape avec un film en forme de parabole.

Je crois profondément que la vie et l'espoir dépassent la notion de justice. Le discours de vérité est aujourd'hui extrêmement difficile à faire entendre et le passage par la parabole me semblait juste. J'ai voulu que les discours des protagonistes du procès soient régulièrement coupés par d'autres réalités qui prennent parfois la forme de paraboles. Imaginer ce procès en dehors d'un lieu de vie était pour moi impossible.

Peut-on dire que ce procès a une vertu cathartique ?

La vraie question est là : aucune juridiction n'existe pour remettre en question le pouvoir des plus forts. Il ne s'agissait pas tant de désigner les coupables que de dénoncer le fait que le destin de centaines de millions de gens est scellé par des politiques décidées en dehors de leur univers. Cela renvoie à la déclaration d'Aminata Traoré, l'une des témoins, qui refuse de considérer que la principale caractéristique de l'Afrique est sa pauvreté : non, dit-elle,

l'Afrique est plutôt victime de ses richesses ! Je voulais donc donner de mon continent une autre image que celle des guerres et des famines. C'est en cela que la création artistique est utile, - non pas pour changer le monde, mais pour rendre l'impossible vraisemblable, comme ce procès des institutions financières internationales.

Comment avez-vous élaboré les « dialogues » des protagonistes du procès ?

Il faut savoir que j'ai fait appel à des magistrats et avocats professionnels et à de véritables témoins. J'ai eu une longue préparation avec eux. J'ai déterminé le cadre des débats puis je les ai mis en situation. Au moment du tournage, je leur ai laissé une grande liberté pour témoigner, accuser ou défendre. Certains témoins ont été choisis parmi les victimes des fameux «ajustements structurels» de la Banque mondiale et du FMI : ce sont ceux qu'on appelle les «compressés», les «déflatés», les «ajustés», comme ces anciens fonctionnaires qui se sont retrouvés au chômage parce que les services publics ont été privatisés et cédés à des multinationales occidentales... Ces «témoins» avaient le sentiment qu'un authentique procès se déroulait et ont donc déclaré à la barre ce qu'ils avaient sur le cœur. Là encore, je n'ai rien inventé.

Vous rappelez que ce sont les femmes qui jouent un rôle moteur en Afrique et empêchent le conti-

ment de s'embraser.

Oui, et ce sont elles qui empêchent qu'on soit trop pessimiste sur l'avenir du continent ... Quand on voit leur volonté de se battre, leur force, il était normal de leur donner un rôle essentiel dans le film, dans le procès comme dans la vie qui continue autour de la cour. (...)

Dossier de presse

BIOGRAPHIE

Né en 1961 à Kiffa, en Mauritanie. Après une enfance au Mali et un bref retour en Mauritanie, il part en Union soviétique afin de suivre des études de cinéma au VGIK, l'Institut fédéral d'état du cinéma, à Moscou. Il y étudiera de 1983 à 1989.

Dossier de presse

FILMOGRAPHIE

Longs métrages :

Le Jeu	1991
Octobre	1993
Le Chameau et les bâtons flottants	1995
Sabriya	1996
Rostov-Luanda	1997
La Vie sur Terre	1998
Heremakono (En attendant le bonheur)	2002
Bamako	2005

Documents disponibles au France

Revue de presse importante
Positif n°546, 548
Cahiers du cinéma n°616